



L'ARBALÉTRIER

Trimestriel – Mars 2017 – N°128 – P912233 – Dépôt 4600 Visé

E.R. : O. BASTIN Rue Haute, 46 – 4600 Visé



COMPAGNIE ROYALE
DES ANCIENS ARBALETRIERS VISETOIS

Général-Président : **Francis MALMENDIER** – *Résidence J. Lambert, 45 – 4607 Dalhem*

Colonel en Chef - Vice-Président: **Christian PAULISSEN** – *Rue de Loën, 40 – 4600 Lixhe*

Colonel-Secrétaire : **Edmond DE FLINES** – *Résidence J. Lambert, 40 – 4607 Dalhem*

Colonel-Trésorier : **Noël MERTENS** – *Sur les Roches, 2A – 4600 Visé*

Société coopérative

Président : **Francis MALMENDIER** – *Résidence J. Lambert, 45 – 4607 Dalhem*

Vice-président : **Georges DE VOS** – *Rue des Ecoles, 10 – 4600 Visé*

Administrateur-Trésorier : **José BASTIN** – *Résidence J. Lambert, 39 – 4607 Dalhem*

Administrateur-Secrétaire : **Paul DELEPINE** – *Rue du Long Fossé, 127 – 4684 Haccourt*

Conseil du Musée

Président : Colonel Conservateur **Jean-Pol NIHON** – *Avenue F. Roosevelt, 53 – 4600 Visé*

Compte musée : BE02 1030 4187 2140

Section de Tir

Président : Colonel **Pierrot LONGLE** – *Rue de Jupille, 74 – 4600 Visé*

Corps des Albastries

Capitaine : **Georges VAN MESSEM** – *Rue J. Arnould, 16 – 5020 Flawinnes*

Corps des Tambours

Tambour Major : **Maurice DE SUTTER** – *Rue de Maestricht, 62 – 4600 Visé*

Section des Jeunes Bleus

Président : Major **Benjamin LIEGEOIS** – *Allée des Platanes, 20 – 4600 Visé*

Section Moins de Quarante

Président : Major **Yves DE FLINES** – *Rue de l'Esplanade, 8/B – 4141 Banneux*

Fascicule trimestriel « L'ARBALETRIER »

Responsable : **Olivier BASTIN** – *Rue Duché de Limbourg, 28 – 4600 Richelle*

Fichier adresses

Michel LACROIX – *Allée Verte, 54/B1 – 4600 Visé – 0475/44.88.31 – mic.lacroix@me.com*

Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

LOCAL : Rue Haute, 46 – 4600 Visé – ☎ : 04/379.41.53 **INTERNET** : www.arbaletriers.be

Don pour soutien au projet de construction par versement à la Fondation Roi Baudouin
BE10 0000 0000 0404 - Communication structurée : 128/2698/00070
ou via notre n° de compte ci-dessous.

Compte-vue Cotisations : BE58 2400 4924 4779

En couverture : Fête d'aout 2016 – dernier peloton de Majors.

AUTOUR DU PERRON

La tradition continue ...

Le souper du corps des tambours est devenu la soirée inaugurale de chaque nouvelle année arbalétrière. La formule démocratique et innovante de choix multiples de plats suscite l'assentiment satisfait de tous les convives.

L'assemblée générale statutaire de la Compagnie a confirmé pour un mandat de deux ans au sein du Comité la présence des majors Serge DOUIN, Ludovic SARKOZI, Pierre MOONEN, Bruno NIESTEN ainsi que le lieutenant Albastrie Paul DELEPINE.

Le chantier d'extension de nos locaux touche à sa fin après l'inauguration de la nouvelle salle de réunion et des vestiaires.

La fondation Roi Baudouin soutient toujours notre projet jusqu'à fin juin 2017 et octroie une déduction fiscale très importante pour les dons que vous effectueriez en faveur de notre Compagnie.

L'assemblée générale de la section de tir s'est déroulée le samedi 18 mars en présence de nombreux membres et adeptes de notre discipline. Après la description des activités intenses et des comptes financiers de la section, le Président P. LONGLE fit le bilan de l'année écoulée et procéda à la proclamation des résultats du tir d'hiver 2016-2017 (voir article ci-après).

En assemblée générale statutaire de l'U.R.A., les administrateurs ont désigné par vote notre confrère Jacques DELVAUX comme Président de l'association pour un mandat de quatre ans.

Cette fonction l'appelle à devenir d'office Vice-Président de l'Union Nationale des Arbalétriers de Belgique. Nous lui adressons toutes nos félicitations et remerciements pour son dévouement et sa motivation exemplaires à représenter notre Compagnie dans les plus hautes instances nationales.

Il vous est certes revenu que la RTBF Liège, dans le cadre de son « TELETOURISME » a choisi la ville de Visé comme cadre de son émission « LES AMBASSADEURS ».

L'animateur-présentateur Guy LEMAIRE et toute l'équipe technique étaient présents le mardi 28 février pour leur faire découvrir nos locaux et les plus belles pièces de notre patrimoine historique.

La diffusion de cette émission est programmée le samedi 1 avril vers 13H30.

Le corps des Albastries nous annonce sa journée ludique familiale le samedi 3 juin.

Jeux et attractions pour les enfants, tir à l'arbalète, petite restauration, bières spéciales et franche camaraderie sont au programme de cette belle journée à ne pas manquer.

F. MALMENDIER,
Général-Président.

SOUPER DES TAMBOURS 2017

Encouragés par la réussite de 2016, nous décidons unanimement la reconduction de la formule en 2017.

Le fait est assez rare pour être souligné, nous sommes **cent** convives à prendre part au souper des Tambours, au soir du 21 janvier.



L'ambiance ne tarde pas à s'installer dès l'apéro au fond de cale, qui, depuis longtemps, abrite les prémises de chacune de nos soirées.

Quelques roulements de tambours plus tard, toutes et tous prennent place autour des tables dont la fine et délicate décoration n'échappe à personne.

D'emblée, nous dégustons l'entrée partagée entre charcuterie de saison et fruits de mer. La soirée avance vite, les entrées sont à peine terminées qu'aussitôt, deux files se forment. Les amateurs de choucroute s'en vont d'un côté, les amateurs de gibier de l'autre. De retour à leur place, nos invités semblent très satisfaits. Une musique agréable et légère complète le tableau.

Pas de doute, l'édition 2017 a tout pour plaire. Il suffit de voir les files, à nouveau se former, au milieu du parterre. Un deuxième tour s'impose. Nos estomacs, bien que sans doute rassasiés, en veulent encore...



Un personnel, à la fois prévenant et prévoyant, assiste l'assemblée à la plus grande satisfaction de celle-ci.



Une animation de qualité, à la portée de toutes et tous, nous autorise à monter en piste. Souvenirs, souvenirs...chacun retrouve ses vingt ans, le temps d'un instant.

La soirée s'achève doucement, les lampions de la fête s'éteignent, seuls quelques courageux téméraires résistent encore. Enfin, ce n'est qu'au petit matin, que remplis de sagesse (et surtout très fatigués), ils décident ensemble de clôturer cette édition 2017, dont nous garderons un excellent souvenir.

Au nom du corps des Tambours, je forme le souhait que tous, nous continuions d'attiser le feu qui brûle en nous. Dans un monde envahi par le matérialisme et le profit, il importe, plus que jamais, de pouvoir encore et toujours élever l'âme arbalétrière au rang qu'elle mérite. C'est à ce prix, il me semble, que les plus belles pages de notre histoire continueront de s'écrire.



Maurice DE SUTTER,
Tambour-Major
7 mars 2017

CLÔTURE DU TIR ET SOUPER DU 18 MARS 2017

Ce 24 février dernier, se déroulait la dernière séance du tir d'hiver 2016-2017. Une assemblée plus nombreuse que d'habitude pour un vendredi soir était présente en notre local.

Le Général-Président, Francis MALMENDIER décocha la dernière flèche de ce tir d'hiver.

Les résultats du tir du Roy et du Challenge « Louis BELLEM » étaient tombés depuis peu.



Après une lutte acharnée entre 3 tireurs (Philippe SPITS, Ludo SARCOZI et Jacques DELVAUX), le plus habile des 3, Philippe SPITS, a été déclaré Roy du Tir d'Hiver 2016-2017 avec 107 points sur 120 ; les 2 autres tireurs terminant ex-aequo avec 104 points sur 120.

Le Challenge « Louis BELLEM » est remporté pour la deuxième fois depuis sa création par Marie-Hélène DELVAUX.

Des applaudissements nourris félicitèrent les lauréats.

Samedi 18 mars avait lieu le traditionnel souper de la Section de Tir qui clôture officiellement la saison 2016-2017.

Le Président de la Section, Pierrot LONGLE accueille les participants et les remercie pour leur présence.

Avant de débiter l'assemblée, c'est dans une atmosphère chargée d'émotion, que le Président demande à l'assemblée de respecter une minute de silence à la mémoire de notre ami Fabrice ERNST décédé le 25 décembre dernier.

Le Trésorier, Ludo SARKOZI, fit une présentation des résultats financiers de la section.

Le Président, Pierrot LONGLE et le Secrétaire, Jacques DELVAUX, firent le bilan moral de l'année de 2016.

La section organisa de très nombreuses activités dans nos locaux (réunions, tirs, entraînements, initiation au tir à l'arbalète, une manche du championnat de Belgique, etc...) et différentes sorties très appréciées par les autres compagnies d'arbalétriers.

Il ne faut pas non plus oublier les tireurs et tireuses portant haut nos couleurs lors des différentes manches du championnat de Belgique.

Retenons les résultats suivants :

dans la catégorie dame : Renée POLMANS : 6^{ème} à 6 M et 6^{ème} à 10 M
Julie DELVAUX : 9^{ème} à 6 M et 7^{ème} à 10 M
Marie-Hélène DELVAUX : 5^{ème} à 6 M
et 4^{ème} à 10 M

dans la catégorie homme : Philippe SPITS : 14^{ème} à 6 M et 5^{ème} à 10 M
Jacques DELVAUX : 10^{ème} à 6 M
et 7^{ème} à 10 M

dans la catégorie senior + 60 ans : Pierrot LONGLE : 11^{ème} à 6 M
et 8^{ème} à 10 M

Arrivé au meilleur moment de l'assemblée, le Président Pierrot LONGLE proclama les résultats 2016-2017.

Roy du Tir : Philippe SPITS avec 107/120 points

Challenge « Louis BELLEM » (réservé exclusivement aux dames) :
Marie-Hélène DELVAUX (102/120 points)

Le lauréat du prix Jean MALTUS qui récompense le meilleur jeune :
Théo DEMARET.

Le prix de la meilleure progression est revenu cette année à Alexandre
SARKOZI.

Le secrétaire, Jacques DELVAUX, fit la lecture des résultats du tir à
volonté.



Enfin, pour clôturer cette assemblée, le Président demanda aux membres
du Bureau de la Compagnie de remettre, aux lauréats du tir de la fête
d'août 2016, les colliers d'or (Yon HOUBEN), d'argent (Alain PILLE) et de
bronze (Jean-Marc SPITS).

Après cette assemblée générale au programme assez chargé, les convives
se sont rués sur l'apéritif offert par la section de tir. Remercions au
passage, notre ami Albastrie, Alain VANMEESEM qui nous a concocté des
mets succulents.

Une fois de plus, les portes de notre local se sont fermées très tôt le
dimanche matin.....Certains tireurs étaient déjà sur la brèche, dès le
dimanche matin, en se rendant à Grez-Doiceau pour la première manche
du championnat de Belgique.

Vive la Section de Tir. Vive Saint Georges. Vive les Arbalétriers.

Jacques DELVAUX,
Secrétaire de la Section de Tir



RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS DU TIR FIELD ET D'HIVER 2016-2017

Moins de 14 ans – Prix Jean Maltus

1 ^{er} Théo DEMARET	718/800	Loïc LEJEUNE
2 ^{ème} Alexandre SARKOZI	618/800	Amy NIESTEN
3 ^{ème} Justine SARKOZI	612/800	Jade VANMEESSEM
Chloé DANTINNE		Simon DEFLINES
Mélyna VERMEULEN		

Field :

1 ^{er} Sylvain DANTINNE	588/600	6 ^{ème} Christopher VERMEULEN	435/600
2 ^{ème} Jacques FOURNY	534/600	7 ^{ème} Julie DELVAUX	424/600
3 ^{ème} Philippe SPITS	527/600	8 ^{ème} Pierrot LONGLE	411/600
4 ^{ème} Marie-Hélène DELVAUX	485/600	9 ^{ème} Jean-Marc LIEBEN	278/600
5 ^{ème} Emilie ALBERT	445/600		

6 mètres

1 ^{er} Philippe SPITS	790/800	11 ^{ème} Emilie ALBERT	715/800
2 ^{ème} Alain FRAINEUX	754/800	12 ^{ème} Jean-Marc SPITS	700/800
3 ^{ème} René VERSTRAETEN Jr	738/800	13 ^{ème} Julie DELVAUX	680/800
4 ^{ème} Renée POLMANS	737/800	14 ^{ème} Michel NIHON	650/800
5 ^{ème} Michel COLIN	736/800	15 ^{ème} Jean-Pol NIHON	642/800
6 ^{ème} Benoit DEMARET	729/800	16 ^{ème} Frédéric SARKOZI	628/800
7 ^{ème} Marie-Hélène DELVAUX	724/800	17 ^{ème} Luc LIEGEOIS	625/800
8 ^{ème} Camille VANDELDE	722/800	18 ^{ème} Jean-Marc LIEBEN	620/800
8 ^{ème} Michel GARCIA	722/800	19 ^{ème} René VERSTRAETEN Sr	608/800
10 ^{ème} Christopher VERMEULEN	719/800		

10 mètres

1 ^{er} Philippe SPITS	764/800	7 ^{ème} Jean-Pol NIHON	617/800
2 ^{ème} Alain FRAINEUX	740/800	8 ^{ème} Georges VANMEESEM	599/800
3 ^{ème} Michel COLIN	703/800	9 ^{ème} Michel NIHON	591/800
4 ^{ème} Jean-Marc SPITS	658/800	10 ^{ème} Sophie LONGLE	578/800
5 ^{ème} Marie-Hélène DELVAUX	647/800	11 ^{ème} Emilie ALBERT	470/800
6 ^{ème} Christopher VERMEULEN	622/800		

Le Roy du tir d'hiver 2016-2017 est : Philippe SPITS.

La détentrice du challenge Louis BELLEM 2016-2017 est : Marie-Hélène DELVAUX.
Prix de la meilleure progression 2016-2017 est décerné à Alexandre SARKOZI.

Collier d'or : Yon HOUBEN

Collier d'argent : Alain PILLE

Collier de bronze : Jean-Marc SPITS

IV^{ÈME} « FESTOYADE » DES ALBASTRIES

Ce samedi 11 février, le Corps des Albastries s'est réuni pour la reddition des comptes.

Réunion qui doit se faire annuellement suivant notre règlement interne et en présence du Général-Président et du Colonel-Trésorier de la Compagnie.

La séance a débuté par une minute de silence suite au décès de notre confrère Fabrice ERNST qui, en peu de temps, par sa gentillesse, son dévouement et ses conseils judicieux, a su conquérir l'estime de toutes les sections et membres de notre illustre Compagnie.



Le Capitaine a proposé de le nommer à titre posthume « Membre d'honneur » du Corps des Albastries. Proposition qui a été ratifiée par l'ensemble des membres présents.

Après lecture des comptes et approbation de ceux-ci par le Trésorier de la Compagnie, nous sommes passés à la suite de notre programme.

L'attribution du bras de force qui est une compétition qui permet au meilleur tireur des Albastries de défiler lors de nos fêtes muni de ce bracelet honorifique.

Cette année, c'est notre porte-drapeau Désiré LIESENS qui a obtenu les meilleurs résultats, mais comme il avait obtenu cet honneur l'année passée, dans l'esprit qui anime notre Corps, il s'est désisté en faveur de notre confrère Karl VANMESSEM qui le talonnait à deux points.

Le bouquet du Capitaine qui est offert à la meilleure prestation féminine a été remporté par Dorothée MICHELI, épouse de notre Albastrie Karl VANMESSEM.

Comme quoi, la participation au tir d'hiver permet non seulement de pratiquer le tir à l'arbalète dans une ambiance chaleureuse, mais également d'obtenir des résultats probants.



Après ces belles joutes, nous avons rejoint le fond de cale

où un souper préparé par notre postulant Alain VANMESSEM nous attendait; le service étant assuré par son épouse Stéphanie, Sarah PAULISSEN et Emilie ALBERT, mieux connue sous le pseudo de Lili.



Comme l'année précédente, nous avons pu déguster des mets qui, une fois de plus, ont ravi nos papilles gustatives.

Ceux-ci étant accompagnés comme il se doit de breuvages adéquats que Bacchus en personne aurait trouvés divins.

Nous vous recommandons de réserver le samedi 3 juin 2017.

En effet, suite au succès remporté lors de notre première journée « récréative », nous allons rééditer celle-ci en apportant quelques petites modifications qui ne pourront que vous ravir.

Nous vous enverrons un courrier en temps voulu reprenant le programme.

Nous vous adressons nos sincères salutations arbalétrières.

Georges VANMESSEM,
Capitaine des Albastries

VISÉ DEVIENT BONNE VILLE DE LA PRINCIPAUTÉ

Au début du XIV^{ème} siècle, au moment de la création de la gilde des Arbalétriers, Visé comptait environ 700 habitants (Devant-le-Pont et Souvré compris), selon une estimation faite par John KNAEPEN. Le millier d'habitants a dû être atteint à la fin du siècle, ce qui explique en partie l'obtention du statut de bonne ville qui s'est faite en deux étapes.

1384 : la Cité de Liège concède l'autonomie communale à Visé

Avant cette date, la ville était administrée par le Maire et les Echevins de la Haute Cour de Justice, choisis et établis par l'évêque et prince de Liège, souverain du pays et depuis 1310, seigneur de la bourgade et de la seigneurie de Visé. Le Maire remplissait en même temps les fonctions de président du Tribunal et de Chef du Conseil, représentant les bourgeois. En 1384 eut lieu un changement important, mais apporté sans l'accord du Prince. A l'époque, la guerre sévissait dans la région. Profitant de la faiblesse du prince-évêque Arnould de Hornes (1378-1389), la Cité de Liège qui voulait accroître le rôle stratégique de notre bourgade et la régenter, lui concéda, de son propre chef, l'autonomie communale. Cela se passa le 16 juillet 1384.

Dorénavant, les Visétois eurent le droit de s'administrer eux-mêmes, ainsi que le devoir d'assurer la défense du bourg et de son quartier.

Cela s'est traduit dans les faits par la nomination de deux bourgmestres et six jurés, en place pour un an à compter du premier dimanche d'octobre de chaque année, date pivot retenue comme dans la capitale de la Principauté.



Par cette faveur, les bourgeois visétois devinrent les obligés de la Cité liégeoise qui prétendait intervenir dans le gouvernement interne de leur ville, ce qui était manifestement une usurpation des droits princiers. En confirmation, voici quelques extraits de la « lettre de la ville de Viseit sur Meuse » du 16 juillet 1384, munie du grand sceau de la ville :

« ... en condescendant a leurs prières et par l'utilité de la ville (de Visé), ceux de la cité de Liège avoyant octroyé status et franchises, et aussi concédé que les dits de Viseit, entreseulx, poroient faire lever aulcunes (quelques) assise (impôts) raisonnable (...) et affin que si grand bien a eulx octroyé demeure en euer (cœur) d'eulx et de leurs successeurs, iceulx de Viseit s'obligent, de fait, de demourer perpétuellement d'accord avecque la dicte Cité (...) et que jamais ne feront alliance ne serment a nul seigneur, cité ni a bonnes villes au préjudice d'icelle cité, sans consent exprez.

A laquelle cité, en tous cas, ils obéiront a toujours.

Et ce ont promis par serment ».

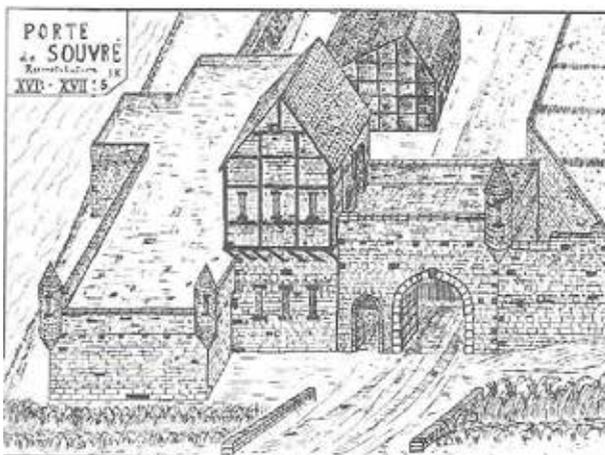


Carte de la Principauté de Liège, DEMOULIN-KUPPER, p. 84.

Les princes Arnould de Hornes (1378-1389), Thierry de Marche (1389) et même au début de son règne, le cruel Jean de Bavière (1390-1417) durent accepter, momentanément, cette usurpation de pouvoir commise par la Cité.

1408 : la suppression du statut de bonne ville

Malheureusement pour la capitale et pour les Visétois, les tendances démocratiques affichées par les bonnes villes liégeoises ne plaisaient ni au souverain liégeois, ni aux princes voisins, qui voyaient avec impatience et appréhension grandir dans la Principauté ecclésiastique voisine, un régime qui bravait l'autorité du chef de l'Etat.



Vue de la porte de Souvré, « Les plus anciennes rues », t.9, p. 419.

En 1408, une violente querelle opposa l'Élu Jean de Bavière, prince absolutiste, aux principales villes liégeoises au point d'en arriver à la guerre civile. L'Élu se réfugia à Maestricht, où il fut aussitôt assiégé par les milices communales. Mais le 23 septembre, celles-ci furent écrasées à Othée par les troupes féodales menées par Jean sans Peur, duc de Bourgogne et Guillaume IV, comte de Hainaut.

La sentence du 24 octobre 1408 que durent signer les Liégeois, supprima le régime démocratique dans les villes et même tenta d'en effacer le souvenir, en exigeant la livraison des archives possédées par les villes révoltées, en plus du paiement d'une lourde contribution. Chaque document saisi avait fait l'objet d'une analyse précise. Les examinateurs ordonnèrent de détruire les règlements que les villes avaient édictés sans

l'accord du souverain et surtout, les traités d'alliance conclus entre les villes et la Cité, ainsi que ceux qui organisaient des interventions de la capitale dans le gouvernement intérieur des autres villes, notamment à Visé.

Aussi, l'acte du 16 juillet 1384 accordant l'autonomie communale à Visé et exigeant sa soumission à la Cité, fut-il détruit. Entre le 23 septembre 1408 et le 9 avril 1429, Visé fut de nouveau administrée par les Maires et Echevins, dépendant du prince.



Sceaux des bourgmestres et conseil de la ville,
« Les plus anciennes rues », T. 10, p.498.

1429 : Visé redevient bonne ville

La disparition de Jean sans Pitié va modifier le cours des choses. C'est en effet à son successeur, Jean de Heinsberg (1419-1455) que le pays de Liège doit le rétablissement de ses institutions « démocratiques ». Par une série d'ordonnances, le nouvel évêque restaura, tout en les réformant, les institutions communales et particulièrement, le mode d'élection des maîtres ou bourgmestres de la Cité. Ce système électoral restera en place jusqu'au XVII^{ème} siècle.

Le 14 avril 1429, le prince-évêque accorde à la ville de Visé « *d'user de status entre les bourgeois, ravoir franchise de faire maistres et jurez pour eux mettre a son gouvernement et donner correction et amende aux bourgeois quand ils auront meffaix* ».

Les bourgeois de Visé peuvent donc élire leurs bourgmestres (deux) et jurés (six). Ceux-ci sont dotés d'un pouvoir en matière judiciaire.

Selon John KNAEPEN, le plus ancien bourgmestre élu après 1429 est Nicolas CLOES, de Mons, qui fut en fonction du 2 octobre 1436 au 1^{er} octobre 1437.

Après une interruption entre 1467 et 1477, due à la conquête et à la tyrannie bourguignonne, la ville fut continuellement administrée par deux bourgmestres et six jurés élus annuellement par les bourgeois, jusqu'à la fin de l'Ancien régime.

Leurs pouvoirs connurent cependant des modifications au cours des siècles, surtout aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles quand les princes-évêques de Bavière imposèrent un régime absolutiste et quasi monarchique, avec succession d'oncle à neveu.



Les clés magistrales, J. Knapen, t. 4, p. 182, fig. 71.

Les bonnes villes de la Principauté

Peu savent le nombre exact de bonnes villes que comptait la Principauté et ne peuvent citer leur nom avec certitude. Une petite information me paraît donc nécessaire.

A la fin du Moyen-Âge, aux alentours de 1500, la Principauté en comptait 21 ; le nombre maximum a été de 23, en 1651, quand Verviers en plein essor avec son industrie lainière obtiendra ce statut. On compte parmi elles douze villes thioises (Beringen, Bilzen, Bree, Hamont, Hasselt, Herkede-Stad, Looz, Maaseik, Peer, Saint-Trond, Stokkem et Tongres) et onze

villes wallonnes (Châtelet, Ciney, Couvin, Dinant, Fosses-la-Ville, Huy, Liège, Thuin, Verviers, Visé et Waremme).

Remarquons que Maestricht qui appartient pour moitié au Brabant n'en fait pas partie, et que les villes thioises constituent la majorité depuis le rattachement du Comté de Looz à la Principauté, en 1361.

Il faut également rappeler que ces villes avaient le privilège d'envoyer des représentants aux Etats. Ces mandataires formaient ensemble l'Etat Tiers, qui siégeait à côté du clergé et de la noblesse.

La principauté était divisée en neuf quartiers qui devaient acquitter les impôts perçus à cette époque. Visé faisait partie du quartier de Hesbaye et constituait la seule enclave située sur la rive droite de la Meuse.

Major Claude FLUCHARD.

Sources :

J. KNAEPEN, Les plus anciennes rues et places de Visé, t. 15

B. DEMOULIN et J.L. KUPPER, Histoire de la Principauté de Liège, Toulouse, Ed. Privat, 2002.



J. KNAEPEN, Les rues de Visé, t. 10, p. 24, fig. 10, La porte Postice.

J'AI RENCONTRÉ SAINT GEORGES

L'église Saint-Georges, d'Henri-Chapelle.



Au détour d'une ruelle étroite, emmurillé d'anciens bâtiments datant du début du XVIII^{ème} siècle et du cimetière orienté vers la vallée, l'édifice se dresse fièrement devant vous en arborant sa tour romane intégrée du XII^{ème}. L'église paroissiale d'Henri-Chapelle fut remaniée en 1630, puis en 1718 dans un style gothique.

À l'intérieur, les rénovations récentes ont conféré un caractère épuré à l'endroit. Dans le chœur, une statue en bois polychrome du XVIII^{ème} représentant saint Georges terrassant le dragon (voir 4^{ème} de couverture).

Sur l'une des colonnes soutenant le jubé, une bannière de la fin du XIX^{ème} siècle développant une thématique similaire rendait hommage au saint-patron lors des processions de la localité.

Major Fabrice ERNST.



VIE DU MUSÉE

Par J-P Nihon Colonel conservateur.

Durant la saison hivernale, le Conseil du Musée s'est prioritairement attaqué à deux défis.

D'abord, la rédaction du premier numéro d'une nouvelle publication annuelle « Le BALESTRIN ».

Cette revue comprendra des articles dédiés à l'histoire, au patrimoine et aux collections du musée lui-même. Le format A4 permettra de présenter des articles trop volumineux pour prendre place dans le trimestriel « L'ARBALETRIER » ainsi que des photos couleurs de plus grandes dimensions.

Nous espérons rencontrer ainsi les vœux de nos membres toujours avides de culture !

Le second défi est de toujours enrichir notre collection d'arbalètes, déjà réputée parmi les plus complètes d'Europe.

Pour ce faire les conseillers ne reculent pas devant les déplacements à la recherche de perles rares.

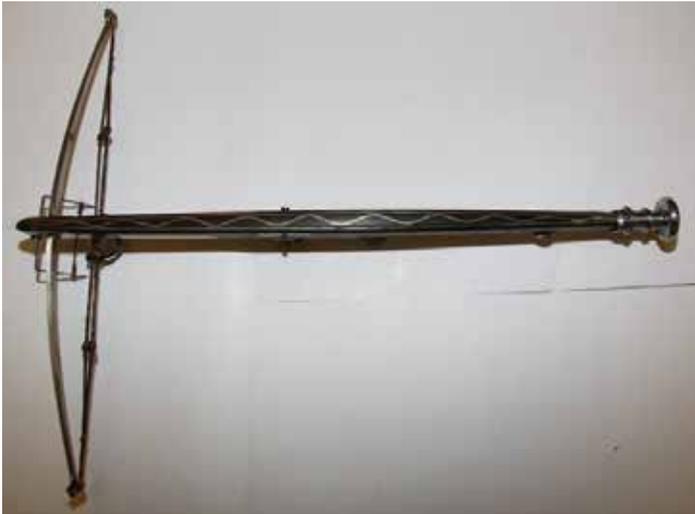
Ainsi, à la **WAFFEN BORSE** de **Kassel** où je me suis rendu le 24 novembre 2016, en compagnie du major Raymond NIESTEN, nous nous sommes arrêtés devant deux arbalètes à jalet.

Elles étaient proposées par le « **Magazin Royal s.c.r.l. à Vilvorde** ».

Sur l'étiquette de la première : « ARBALETE D'ENFANT ANGLAISE 17^{ème} siècle ».

Je n'avais jamais vu une arme de ce modèle et d'aussi petites mensurations (L : 51 cm. Arc: 40 cm).

Les vendeurs, deux antiquaires expérimentés, spécialisés en armes anciennes reconnaissent qu'il s'agissait d'une découverte, pour eux aussi. Les arbalètes d'enfants sont déjà des pièces rares, mais celle-ci était d'une telle qualité que nous sommes tombés sous le charme.



L'arbrier en ébène, est incrusté de petites plaques d'os et d'ivoire gravées représentant différents motifs floraux. Ces différents motifs sont séparés par cinq paires de minuscules baies (?) gravées en ivoire, elles aussi sont incrustées séparément. Sur la queue de l'arbrier une plaque en ivoire reprend neuf baies(?) alignées.



Les quatre faces de l'arbrier sont splendidement parées de cordons en laiton torsadés et incrustés.



La finesse de la décoration en dit long sur le goût artistique et les moyens financiers du propriétaire initial.

Quant à la seconde, il s'agissait d'une classique arbalète de chasse italienne à jalet probablement du 17^{ème} siècle en noyer. Elle est particulièrement robuste et en parfait état de conservation. La corde est moins ancienne et ne correspond pas au modèle d'origine. La corde étant

une pièce d'usure, cela n'est pas important. Le colonel **LONGLE** a déjà réalisé des cordes appropriées à ce type d'arme.

La décoration est sobre et le mécanisme fonctionne. L'arc est typique de ce modèle avec double courbure et renfort rectangulaire central.



Cette pièce, absente de notre musée, n'est pas sans rappeler un exemplaire magnifique en palissandre du Brésil, ayant appartenu à la Reine de France Catherine de Médicis « *qui en tiroit fort bien, et toujours quand elle s'allait pourmener, la faisoit porter* ». Celle-ci constitue un des fleurons du Musée de l'Armée, installé à l'Hôtel des Invalides de Paris.

Le Conseil du Musée sera fier de pouvoir vous présenter ces deux nouvelles acquisitions à la « Saint-Georges ». Il est aussi reconnaissant envers la générosité des membres et sympathisants sans laquelle rien n'eut été possible.

Plusieurs dons et souvenirs ont encore enrichi le patrimoine du musée grâce à la générosité de membres et de sympathisants que nous remercions ici cordialement. Ainsi une assiette en étain dédiée au colonel Joseph KINET, offerte par Madame Bernadette KINET et des souvenirs de la Grande Guerre, dons de Monsieur et Madame ERNST-DROEVEN.

ORIGINE DES GILDES

En Scandinavie, la « gilde » était le repas traditionnel qui, trois fois par an, réunissait tous les hommes libres d'un même canton. Ce nom de gilde signifiait à la lettre, la contribution que chaque convive y apportait. (nous nous rapprochons assez curieusement de l'ancienne formule de notre souper de la section de tir).

On y traitait les affaires les plus importantes : réconciliations, alliances, litiges, etc. et on y buvait aux Dieux (comme nous-mêmes nous buvons au Roy et à saint Georges).

Dans le nord de l'Europe, les villes eurent jusque bien au-delà du Moyen Age leur hôtel des banquets, le quartier réservé à ces seules fins. (voir nos convocations : « réunion des membres au quartier »).

Tacite, célèbre historien romain, auteur des « Histoires de la Germanie », disait déjà de ces corporations qu'elles n'appuyaient leur grandeur que sur la loyauté. On ne les vit jamais provoquer la guerre ou inquiéter leurs voisins par le brigandage. Elles maintenaient leur indépendance et c'était leur seul but.

Les saxons appliquèrent sur une large échelle le principe de la gilde. Chaque village vit naître une association des maîtres du sol, tous égaux, tous libres et marchant, en cas de guerre, à la voix d'un chef temporaire, l'élu de la communauté.

Ils avaient adopté la loi germanique du « Wehrgeld » (amendes pour les crimes et délits) et le cautionnement mutuel de la gilde faisait de tous les guerriers d'un même bourg, une unité indissoluble.

L'influence de ces peuples qui occupaient de la côte de Boulogne à la Hollande, ne tarda pas à se manifester dans les Flandres. On comprend aisément que la gilde devait germer sur un sol que l'on disputait aux eaux et où la vie de chacun n'était possible que par l'association de tous. Tous les membres de la gilde étaient dans les mêmes amitiés et les mêmes haines ; chacun était intéressé à poursuivre le châtement d'un délit ; barons, comtes, évêques, tous s'affiliaient à la gilde car il n'y avait pratiquement plus de vie sociale en dehors d'elle.

La gilde de Berwick de 1285 avait des statuts remarquables. Elle seule commande en maîtresse dans la ville ; le plus grand respect entoure la salle de la gilde aussi longtemps que les anciens, les doyens et les confrères s'y trouvent rassemblés. La corporation pourvoyait les filles des membres défunts ; si le défunt meurt pauvre, la communauté se charge des funérailles. Mais si quelqu'un désobéit à la confrérie, aucun des confrères ne peut lui porter secours ni conseil ni agir ni parler pour lui. Il est au ban de la grande famille.

Article paru dans le fascicule L'ARBALETRIER n° 4 de juin 1981 sous la plume de J. RONDAY, Colonel Conservateur.

IN MEMORIAM

Le 11 mars, nous apprenions le décès, à l'âge de 68 ans, de Monsieur Martin LONGLE.

Sympathisant de longue date, excellent tireur, Martin a fréquenté la section de tir assidûment durant de nombreuses années.

Il était le père du Tambourinaire Pascal LONGLE et le petit-fils de Martin LONGLE dit « Houban » auteur de la célèbre marche pour tambours intitulée « Souvré ».

A de multiples reprises, il a accueilli le Corps de Tambours chez lui le jour de la « DESCENTE »

Que Saint Georges veille sur son repos !

Au nom de la Compagnie, nous présentons nos condoléances à Pascal et à toute la famille.

JPN

AGENDA 2017

Samedi	8 et	
Dimanche	9 avril	Championnat de Belgique de tir
Dimanche	23 avril	Assemblée générale de la Gloire Cortège de la Descente – Prière à St-Georges – feux d'artifices
Jedi	27 avril	Répétition des tambours et de l'harmonie
Samedi	29 avril	Escorte à Saint-Georges
Dimanche	30 avril	Fête de la Saint-Georges
Samedi	6 ou 20 mai	Tir inter-gildes chez les Francs Arquebusiers
Samedi	3 juin	Journée festive des Albastries
Samedi	17 juin	Tir à l'arbalète inter-gildes
Dimanche	25 juin	Hommage aux Anciens Arquebusiers
Dimanche	2 juillet	Hommage aux Francs Arquebusiers
Dimanche	6 août	Assemblée Générale
Jedi	10 août	Répétition des tambours et harmonie
Samedi	12 août	Escorte à Saint-Georges
Dimanche	13 août	Fête d'été
Samedi	19 août	Tir inter-gildes chez les Anciens Arquebusiers
Samedi	2 septembre	Brochette des Jeunes bleus
Samedi	30 septembre (à confirmer)	Concert d'Harmonie Ouverture des festivités SAN SEPOLCRO 2018
Dimanche	5 novembre	Hommage aux Francs Arquebusiers
Dimanche	12 novembre	Hommage aux Anciens Arquebusiers
Samedi	18 novembre	Banquet des Dames



AD Visé

OUVERT du lundi au samedi de 8h30 à 19h00

LE DIMANCHE de 8h30 à 13h00

OUVERT LES JOURS FERIES de 8h30 à 13h00

Route de Dalhem, 15 - 4600 VISE • Tél. : 04 379 85 41

TABLE DES MATIERES

AUTOUR DU PERRON	1
SOUPER DES TAMBOURS 2017	3
CLÔTURE DU TIR ET SOUPER DU 18 MARS 2017	5
RÉCAPITULATIF DES RÉSULTATS DU TIR FIELD ET D'HIVER 2016-2017	9
IVÈME « FESTOYADE » DES ALBASTRIES	10
VISÉ DEVIENT BONNE VILLE DE LA PRINCIPAUTÉ	12
J'AI RENCONTRÉ SAINT GEORGES	18
VIE DU MUSÉE	19
ORIGINE DES GILDES	22
IN MEMORIAM	23
AGENDA 2017	24



 **OPTIQUE**
LENTILLES DE CONTACT
ACOUSTIQUE

www.optival.be

**Un œil différent
pour votre vue**

Ouvert du lundi au samedi de 10 à 18h
Place du Marché, 9 à **VISE** – 04/379 76 11
Place du XX Août, 42 à **LIÈGE** – 04/221 33 20
Av. de la Résistance, 255 à **SOUMAGNE** – 04/370 68 78



Agent bancaire et courtier en assurances

Laurent de Froidmont

Visé : Place Reine Astrid, 9 A - 4600 Visé

Tél. : 04 379 08 78 - Mail : vise@crelan.be

Sart-Tilman : Route du Condroz, 11 - 4100 Bonnelles

Tél. : 04 338 47 90 - Mail : bonnelles.routeducondroz@crelan.be

BCE : 635 487 679 - FSMA : 114 684 A-cB



Café

LE D'ARTAGNAN

Grand Place

VISE



**Assurances
Henrion**

Tél : 04/379.15.99

www.assuranceshenrion.be

Journal « L'ARBALETRIER »

L'impression de ce journal a pu être réalisée grâce à la généreuse collaboration des firmes, commerçants et sympathisants suivants :



Cécile Abouf
RESTAURANT LE COILET
TRAITEUR
Domaine de Blegny Mine
Tél. 04 387 56 16
GSM : 0477 340 776

Photo Nelissen
Jojo Verlaine
www.photonelissen.be
04 379 11 41 (Studio)
04 95 79 66 33 (mobile)
joelle.verlaine@gmail.com
studio@photonelissen.be
Rue des Récollets, 54
B-4600 Visé

Cuisine *et moi*
Saladerie
Sandwicherie fine
Burgers
Rempart des Arbalétriers 6 - 4600 Visé
04/374.01.20
www.cuisineetmoi.be

DVE DE VOS & HENDRICK
architecture
Av. Fr. Roosevelt, 22 - 4600 Visé
Tél. 04 379 58 56

CE
CHIC-SHOP
Le chic et le top du
nettoyage à sec

Art Floral
Pots et jardins
Nihon-Pelzer
53-55, avenue F. Roosevelt
4600 Visé
04 379 16 79

J. RONDAY
Vitrerie générale - Encadrements
Vitreaux d'art
Rue du Collège, 21 • 4600 VISE
☎ 04/379.77.45



Boucherie Charcuterie
WERS J. & N.
CHARCUTERIE MAISON SANS GLUTEN
133, RUE DE LIÈGE - 4684 HACCOURT
TÉL. 04 379 19 47

PAM-PAM
Rue du Pont, 27 - 4600 Visé
04 379 22 34

L'Autobus
RESTAURANT FRITURE
Avenue du pont 22b - 4600 Visé
04 379 10 81

BRASSERIE TOUSSAINT
MORTROUX • Tél./fax : 04 376 63 31

**Glj Express**
Tél. +32 49 74 88 32
Gerard.levaux@live.be
Croix Henri Jacques 4
4890 Thimister-Clermont

La Cave à Vin

Vin - Alcool
Cadeau
Michel NIHON
Rue de Jupille, 12
4600 Visé
04 374 12 90

REWISE
AUDIT | TAX | ADVISORY
Réviseurs d'entreprises
Henri Vaesen 04 252 25 42
LIEGE - CHARLEROI

IMPR'IMM

group



Rue des Francs Arquebusiers, 11 - 4600 Visé
Gsm 0472.13.08.72 - Tél. 04.285.76.50

EFFIGIA

ENSEIGNES & LETTAGE

04 387 52 91

Café des
Arbalétriers



Emmanuel et Philippe Nihon
Rue Haute, 46 - Visé

UN VÉRITABLE ARBALETRIER
NE SE TROMPE JAMAIS DE CIBLE !



pour tous
vos projets
immobiliers
j'applique
la même
devise !

André Debar



IP110275

Rue haute, 5 | 4600 Visé

04.374.87.90

VENDRE | ACHETER | LOUER | GERER

MALMENDIER

& Associés

Comptabilité - Fiscalité - Droit

email : associes@malmendier.be
04 374 00 36

INFORGESTION

Consultant en Management

Boulevard Frère Orban, 18
4000 Liège
04 221 34 04

HANDY HOME

quincaillerie générale
OUTILLAGE - BRICOLAGE
Jardinage - sanitaire - ELECTRICITÉ

Peuvrate 

04 379 12 13
visé

ADAM et MENTEN

SPRL

Francis & Vincent MALMENDIER

Agence en douane - Transport
Expéditions maritimes et aériennes

 04/264.78.28

Herstal - Eynatten - Athus

Restaurant

La Vieille Vigne

Etangs de la Julienne
4601 Argenteau

Tél. : 04 379 16 93

TRANSFORMATION RENOUATION

SPRL CLAUDE FORTEMPS & FILS

04 362 56 35
0496 52 37 30



JIMMY@FORTEMPS-CONSTRUCT.BE



BW
WENTZ

Xavier DITTE | 0471 85 70 68



Eglise Saint-Georges d'Henri-Chapelle.
Statue en bois polychrome du XVIII^{ème}.